



AMBASSADE DE FRANCE AU SENEGAL

*Service de Coopération
et d'Action Culturelle*

**Pôle de la Coopération Non Gouvernementale
Bureau des ONG (Tél. 839.53.27)
Dossier suivi par : Ch. Cornier / A.S Jouanneau**

FICHE DE SYNTHÈSE - PROJET PORTE PAR UNE ASI FRANÇAISE

Titre du projet : Aide à la reconstruction de maisons et projet de développement d'un retour à l'autonomie sociale de la communauté rurale de Nyassia

Nom de l'organisme demandeur : Peoples Humana

Localisation exacte du projet : Région de Ziguinchor, Département de Ziguinchor, Arrondissement de Nyassia, Communauté rurale de Nyassia

Durée du projet : 18 mois

Coût total du projet : 96 200 €

Montant de la subvention demandée au MAE : 48 100 €

1. Titre du projet

Projet d'aide à la reconstruction de maisons et d'aide au développement d'un retour à l'autonomie sociale de la communauté rurale de Nyassia.

2. Nom et coordonnées de l'organisme demandeur

Peuples Humana
3 Hameau de Bracquencourt - 62530 Hersin-Coupigny
Tél. : 03 21 25 72 89
bethencourtin@aol.com

3. Localisation exacte du projet

Région de Ziguinchor, Département de Ziguinchor, Arrondissement de Nyassia, Communauté rurale de Nyassia.

4. Calendrier prévisionnel

Octobre 2007 - Avril 2009 (18 mois).

5. Objet du projet

La communauté rurale de Nyassia compte 25 villages. L'exode rural de cette région a commencé il y a une vingtaine d'années, au cours desquelles la population est passée de 15000 habitants à 9000 actuellement. Cette région a toujours connu une grande mobilité de la population, et surtout de la jeunesse. A un exode rural classique, s'est adjoint un exode dû aux événements de guérilla, qui ont gravement influencé l'économie locale par leur impact sur les activités agricoles, touristiques, commerciales.

Actuellement, le désir d'un retour à une paix durable semble faire la quasi-unanimité, et l'on perçoit une forte motivation de retrouver les terres familiales et de les remettre en valeur. L'habitat dévasté et l'abandon des cultures ont déjà motivé la reconstruction de quelques maisons.

Répondant à une demande de l'Association pour le Développement d'Essing et du Bayote (ADEB), l'association Peuples Humana est intervenue en 2006 sur fonds propres pour appuyer la réhabilitation de 5 maisons (réfection des toitures).

Le présent projet a pour but de reconstruire des maisons individuelles mais aussi de favoriser le maraîchage et d'encourager le travail des femmes, de mettre en place une Case des Tout Petits et d'encourager la création d'activités génératrices de revenus.

6. Partenaires locaux impliqués

- A.D.E.B. (Association pour le Développement d'Essing et du Bayote) ;
- Ministère de l'Habitat et de l'Équipement ;
- Ministère de la Femme et de l'Entrepreneuriat Féminin;
- Conseil Régional de Ziguinchor.

7. Objectifs généraux

- Contribuer au programme de réduction de la pauvreté en favorisant notamment la réinsertion socio-économique des couches vulnérables de la population dans le circuit du développement local durable ;
- Dynamiser les populations par des dispositifs d'aide pour améliorer leurs conditions de vie, et lutter contre l'exode rural et l'immigration, souvent clandestine.

8. Objectifs spécifiques

- OS 1 : Reconstituer les familles en rebâtissant leur structure familiale ;
- OS 2 : Sensibiliser les femmes et les jeunes enfants afin de promouvoir l'Information, l'Education et la Communication ;
- OS 3 : Valoriser la femme par le travail et l'aider à générer des revenus supplémentaires.

9. Résultats attendus et activités prévues pour chacun

R1. Retour effectif des populations au sein de la communauté rurale :

- 26 maisons sont reconstruites.

Activités correspondantes :

- Formation des formateurs ;
- Réception et acceptation des devis ;
- Achat et réception des travaux ;
- Réalisation des travaux de construction.

R2. Reprise des activités génératrices de revenus et remise en route des cultures:

- Redémarrage des activités de maraîchages et installation de 9 clôtures maçonnées et végétales ;
- Développement de l'élevage ;
- Relance des activités de pêche ;
- Amélioration de l'accès à l'eau ;

Activités correspondantes :

- Délimitation des périmètres maraîchers ;
- Pose des clôtures maçonnées ;
- Mise en place de clôtures végétales ;
- Formation d'intervenants locaux à l'installation de haies protectrices ;
- Formation de jeunes hommes à la prise en charge toute l'année de ces jardins maraîchers.

R3. Sédentarisation des populations par la création, la réhabilitation de structures sociales facilitantes :

- 50 à 60 enfants sont accueillis dans la Case des Tout Petits ;
- Amélioration du niveau sanitaire existant.

Activités correspondantes :

- Construction ou réhabilitation d'une Case des Tout Petits (salle polyvalente, coin cuisine, infirmerie, bureau, sanitaires) ;
- Equipement de la Case des Tout Petits (meublier, matériel pédagogique) et aménagement d'un espace extérieur de jeux.

Après des femmes :

- Organisation de Journées de réflexion regroupant les partenaires impliqués ;
- Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation ;
- Valorisation du temps libre des femmes pour s'adonner à des activités productrices et pour participer à des activités leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants (suivi sanitaire, hygiène, prévention des maladies; alimentation, dépistage des sévices,..) ;
- Elaboration d'un programme de formation nutritionnelle : renforcement de l'alimentation par la préparation de repas enrichis par les mères assistantes ;
- Sollicitation des grand mères pour participer à l'éducation et l'éveil des enfants (animation des séances de contes).

Après des enfants :

- Promotion d'activités éducatives et d'éveil pour les préparer à la scolarité normale et pour les plus grands les éveiller à l'enseignement informatique ;

- Assurer un suivi sanitaire avec participation des animateurs polyvalents et des mères assistantes, en collaboration des agents de santé communautaire pour la prévention et le dépistage ;
- Assurer une protection de l'enfance en général : encourager la déclaration des naissances, lutter contre l'excision.

R4. Initiation et mise en place d'un micro-crédit

Activités correspondantes :

- Etude sur la faisabilité de la mise en place d'un micro-crédit dans la communauté rurale.

10. Bénéficiaires ou public cible

Les habitants des 25 villages de la communauté rurale de Nyassia, soit une population totale de 9.000 à 10.000 habitants environ.

11. Moyens humains (expatriés et locaux) et techniques utilisés

- Moyens humains :

Personnels expatriés :

- Membres de Peuples Humana ;
- Membres de l'association Ged'Akar'.

Personnels locaux:

- 1 intervenant local (responsable au sein de l'ADEB) ;
- 1 superviseur
- 2-3 animateurs Case des Tout Petits
- populations locales
- 1 spécialiste en micro-crédit.

- Moyens techniques utilisés :

- Pour la construction des habitations : matériaux locaux pour la fabrication des briques, argile, sable, eau, bois de charpente, paille, tôles et clous, etc.;
- Pour le maraîchage : eau, semences, engrais, outillage de base, clôtures des périmètres maraîchers ;
- Pour le volet sanitaire : petits matériels médicaux à transférer (ex : table d'accouchement) ;
- Pour le volet éducation : mise à disposition d'une case polyvalente (à construire ou reconstruire selon expertise sur place), mobilier, matériel pédagogique, etc.

12. Modalités de mise en œuvre

- L'association ADEB :

- est responsable de la politique mise en place et approuvée par les 2 parties.
- est en contact avec la population et est à même de recenser ses besoins.
- met en œuvre une politique d'IEC.
- recrute les formateurs, animateurs nécessaires aux actions menées.
- assure la maintenance, la pérennisation des projets de la communauté.

- L'association PEUPLES HUMANA :

- est le maître d'œuvre de la mission.
- est en partenariat avec l'association GED'AKAR pour renforcer son action.

Elle appuie l'action auprès de l'ADEB dans sa politique d'IEC envers les Groupements de la Communauté Rurale de Nyassia.

Elle forme des animateurs locaux avec l'aide de techniciens expatriés spécialisés, elle recherche des financements pour mener à bien ces actions.

- Les organismes bailleurs de fonds assurent les financements de façon effective et, en contre partie, ont droit de regard sur la gestion et l'utilisation des fonds.

13. Conditions de pérennisation de l'action après sa clôture

Il est important de former des animateurs compétents :

- Pour la reconstruction des maisons et la pose des clôtures des jardins des femmes, la formation d'un animateur responsable du suivi et du planning des travaux ;
- Pour la Case des Tout Petits, la formation d'animateurs polyvalents recrutés parmi les habitants de la communauté.

La viabilité économique et financière du projet découlera de la sédentarisation des populations, de la reprise des activités génératrices de revenus et de la mise en place d'un micro-crédit.

14. Cohérence de l'action par rapport aux politiques nationales existantes dans le domaine couvert

En août 2006, le gouvernement sénégalais a lancé le Plan REVA . Ce plan a été présenté à la région de Ziguinchor par les ministres de l'Agriculture, de l'Hydraulique rurale et de la Sécurité Alimentaire. Il a pour objectif de mettre en place des « pôles d'émergences agricoles » afin de faire redémarrer l'économie rurale.

Par ailleurs en mars 2007, l'Etat Sénégalais a offert 19 500 tôles pour 26 villages en Casamance.

L'action s'inscrit donc en droite ligne par rapport aux politiques nationales existantes dans le domaine et apporte une contribution à la politique de développement mise en place par le gouvernement en Casamance. Elle lutte contre la pauvreté et contribue à limiter les effets pervers de l'immigration clandestine. Elle contribue également à la consolidation de la paix en Casamance.

15. Cohérence de l'action par rapport aux actions bilatérales françaises menées dans le pays

Les actions françaises au Sénégal visant à lutter contre la pauvreté sont nombreuses. La France est présente en Casamance, notamment au travers de :

- Le Fonds Social de Développement et les projets portés par les Associations de Solidarité Internationale françaises ;
- les coopérations décentralisées ;
- L'Agence Française de Développement (AFD).

16. Budget total prévisionnel annuel et global en euros

Montant total du projet : 96 200 €

Montant de la requête : 48 100 €

	Montant	Etat d'avancement
Ressources propres d'origine privée :	15 595 €	
- Associations Peuples Humana et Ged'Akar	15 595 €	Acquis
Ressources d'origine publiques	32 505 €	
- Banque Africaine de Développement / PADARCA	32 505 €	Sollicité
Contribution du MAE	48 100 €	Sollicité
Total	96 200 €	

BUDGET PREVISIONNEL POUR LES 2 ANNEES

Rubrique	Quantité	Prix unitaire	Coût total	MAE	Peuples Humana	Bénéficiaires	BAD
I. Dépenses d'investissement							
Coût de 26 maisons							
150 tôles	3900	3,81	14 864				
kg de pointes n°10	130	1,31	170				
kg de pointes n°6	260	1,14	297				
m de fil de fer	1300	0,21	269				
Sous-total			15 600	2 325		10 322	2 953
Coût de 9 clôtures							
Tonnes de ciment	72	137,2	9 879				
Rouleaux de grillage	130	73,18	9 513				
Cornières 45/45	1341	14,48	19 421				
Barres de fer 08	144	2,9	417				
M3 coquillage	5	22,11	111				
Barres de fer 10	36	4,42	159				
Sous-total			39 500	14 168	10 600	8 235	6 497
Petit matériel de jardinage							
Brouettes	45	23,25	1 046				
Pelles	90	3,81	343				
Arrosoirs en plastique	180	7,24	1 303				
Râteaux	90	2,82	254				
Binettes	90	2,67	241				
Sous-total			3 187		3 187		
Construction et ameublement de la Case des Touts Petits							
Construction							
Matelas mousse	20	15,24	305				
Chaises enfants	60	11,43	686				
Tables rectangulaires	3	22,87	69				
Tables rondes	1	22,87	23				
Bancs longs	4	10,67	43				
Armoires métalliques	2	30,49	61				
Bureau	1	91,47	91				
Chaises adultes	6	18,29	110				
Armoires de bureau	1	152,45	152				
Rayonnage magasin	1	76,22	76				
Tableaux	2	22,87	46				
Nattes	10	4,57	46				
Marmites	3	15,24	46				
Casseroles	6	4,57	27				
Petites cuillères par 12	6	1,52	9				
Gobelets	60	0,3	18				
Sous-total			10 958	9 150	1 808		
II. Dépenses de fonctionnement							
Missions du superviseur	9	930	8 370	8 370			
Spécialiste développement local	1	115	115				115
Rémunération membres comité de pilotage	18	38	686				686
Indemnités formation-case T P	3	229	686				686
1 formateur pour Case T P	1	686	686				686
Sous-total			10 543	8 370	0	0	2 173
III. Frais de suivi de programme							
Transport x 2 intervenants	3	1740	5 220	3 710	1 510		
Hébergement x 2	3	390	1 170	780	390		
Frais Per Diem x 2	3	366	1 097	732	365		
Assurance rapatriement x 2	3	60	180	120	60		
Sous-total			7 667	5 342	2 325	0	0
Frais administratifs 10 %			8 745	8 745	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES			96 200	48 100	17 920	18 557	11 623

Cont
Total des